CONSULTATION AUTOCHTONE

Rapport « Ce que nous avons entendu »

Zone du corridor à l'étude

Juin 2026

ALTO

Table des matières

Sommaire 4

Introduction 6

- Alto 7
- Le réseau de trains à grande vitesse 7
- Participation des Autochtones 8
- Financement de soutien des capacités 8

Exercice pour préciser le corridor 10

- Objectifs de l'exercice 11
- Retour sur notre cheminement 12
- Résumé de la démarche 14

Ce que nous avons entendu : Résumé des principaux thèmes 17

- Processus et échéancier 19
- Revendications territoriales et chevauchement potentiel avec le corridor du projet 19
- Avantages et impacts socioéconomiques 20
- Patrimoine archéologique 20
- Bassins versants et réseaux fluviaux : pratiques spirituelles, culturelles et de récolte 21
- Impacts sur les droits ancestraux et issus de traités, notamment les droits de chasse, de cueillette et de pêche 22
- Protection des espèces auxquelles les Peuples autochtones accordent une grande valeur, ainsi que leurs habitats 22
- Effets et impacts cumulatifs 23
- Possibilités d'atténuation, de compensation et de restauration 24

Prochaines étapes 25

Sommaire

Ce sommaire présente les résultats des activités de consultation et de mobilisation des communautés autochtones menées par Alto dans le cadre de l'exercice pour préciser le corridor du projet de trains à grande vitesse reliant Québec à Toronto. Alto est une société d'État fédérale chargée d'élaborer et de mettre en œuvre le premier réseau de trains à grande vitesse du Canada; le projet en est actuellement à la phase d'élaboration et de préparation des travaux. Une consultation et une mobilisation active des communautés autochtones sont des éléments centraux de ce travail. Pour en savoir plus sur les consultations menées par Alto auprès du public, des municipalités et d'autres parties prenantes, veuillez consulter le Rapport « Ce que nous avons entendu » de la consultation publique – Zone du corridor à l'étude.

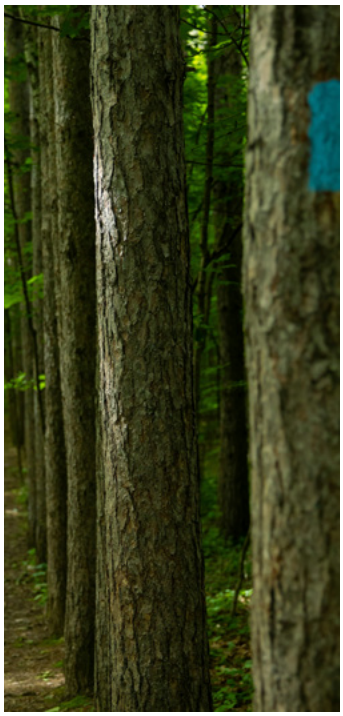

L'exercice en vue de préciser le corridor visait à définir de façon plus précise et ciblée le corridor à l'étude en vue d'une proposition de tracé pour le réseau, en s'appuyant sur les consultations menées auprès des communautés autochtones potentiellement touchées, ainsi que sur la participation des municipalités, des parties prenantes et du public. Les objectifs de la consultation comprenaient une meilleure sensibilisation au réseau, une communication claire et accessible sur le projet et la création de possibilités de dialogue réciproque constructif sur les zones d'intérêt ou de sensibilité au sein du corridor. Cet exercice s'est appuyé sur une approche de mobilisation par étapes, conçue pour favoriser une compréhension de base du projet avant de fournir une rétroaction. Un financement de soutien des capacités a été accordé pour soutenir la participation, principalement par le truchement d'ententes de collaboration avec les communautés autochtones, d'autres mécanismes étant utilisés lorsque des ententes formelles n'étaient pas en place.

Les activités de consultation et de mobilisation directement liées à préciser le corridor ont débuté en octobre 2025 et se sont poursuivies jusqu'en avril 2026. Elles comprenaient des séances de partage d'information, des examens des cartes du corridor et des occasions pour les communautés autochtones de faire part de leurs commentaires par écrit et oralement. Les renseignements recueillis lors de ces activités alimentent le présent sommaire du rapport « Ce que nous avons entendu », qui rend compte des principaux thèmes soulevés lors des consultations et soutient le dialogue continu à mesure que le projet avance. Les communautés autochtones ont été invitées à valider la manière dont leur rétroaction avait été recueillie et prise en compte, renforçant ainsi l'engagement du projet en faveur de la transparence et de la responsabilité procédurales.

Les communautés autochtones ont soulevé diverses préoccupations et questions concernant le corridor, notamment :

- le processus et l'échéancier;
- le chevauchement potentiel avec des revendications territoriales;
- les possibilités et les répercussions socioéconomiques;
- le patrimoine archéologique et culturel;
- la protection des bassins versants et des écosystèmes aquatiques;
- les répercussions sur les droits ancestraux et issus de traités, notamment les droits de chasse, de cueillette et de pêche;
- la protection des espèces auxquelles les Peuples autochtones accordent une grande valeur, ainsi que leurs habitats;
- les effets cumulatifs;
- les possibilités d'atténuation, de compensation et de restauration.

Bien qu'ils ne soient pas exhaustifs, les thèmes résumés dans le présent rapport reflètent les enjeux les plus souvent soulevés lors de l'exercice en vue de préciser le corridor. Alto confirme avoir reçu un certain nombre de préoccupations supplémentaires auxquelles nous nous efforcerons de répondre dans le cadre d'un processus continu de consultation et de dialogue.

Alto reste déterminé à poursuivre les consultations avec les communautés autochtones, à continuer d'intégrer leurs rétroactions et leurs points de vue, et à démontrer comment ces commentaires influencent le projet lorsque cela est possible. Le présent sommaire a pour but de favoriser la transparence et de fournir un compte rendu clair des résultats des consultations pour préciser le corridor.

Introduction

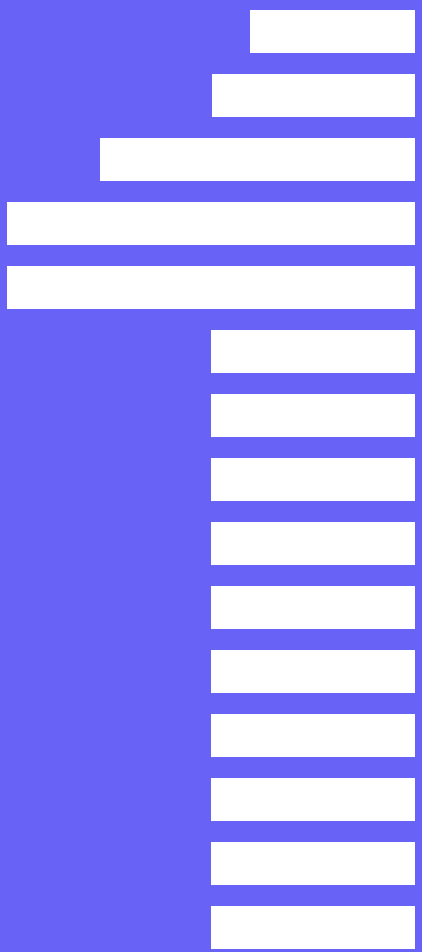

Introduction

Alto

Alto est une société d'État chargée d'élaborer et de mettre en œuvre un service de trains à grande vitesse rapide, accessible et fiable sur le corridor Québec-Toronto. Relevant du Parlement par l'entremise du ministre des Transports, Alto est responsable de diriger l'élaboration, la mise en œuvre et la surveillance du projet de réseau de trains à grande vitesse au nom du gouvernement du Canada. Alto s'associe à Cadence pour faire progresser le projet. Cadence est une équipe multinationale dirigée par des entreprises canadiennes qui réunit une expertise de classe mondiale dans la conception, le financement, la construction, l'exploitation et l'entretien d'infrastructures ferroviaires complexes à grande échelle.

Alto vise à établir et à maintenir des relations fondées sur la confiance avec les communautés et les organisations autochtones grâce à un dialogue continu, au respect culturel et à la collaboration tout au long de chacune des phases du cycle de vie du projet. Alto consultera les peuples autochtones de façon transparente et inclusive dans le but d'obtenir leur consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (CPLCC). Alto vise à promouvoir une prospérité partagée en créant et en soutenant des possibilités d'emploi, de formation et d'affaires pour les communautés autochtones.

Le réseau de trains à grande vitesse

Le projet de réseau de trains à grande vitesse (le réseau) a été officiellement annoncé le 19 février 2025 par le gouvernement du Canada. Il s'agira du premier service de trains à grande vitesse au pays et du plus grand projet d'infrastructure de l'histoire récente du Canada. S'étendant sur près de 1 000 km, le réseau reliera Québec, Trois-Rivières, Laval, Montréal, Ottawa, Peterborough et Toronto, ce qui rendra plus rapides et plus faciles les déplacements dans la région la plus densément peuplée du Canada. Les trains atteindront des vitesses pouvant aller jusqu'à 320 km/h ou plus, principalement sur des voies électrifiées réservées à cet usage. On prévoit qu'Alto sera un important moteur de croissance économique pour le Canada, avec le potentiel de créer plus de 50 000 emplois, de stimuler les industries canadiennes clés et de renforcer les économies régionales.

Alto est actuellement en phase d'élaboration et de préparation des travaux. Au cours de cette phase, Alto mettra tout en œuvre pour faire avancer la conception et définir le périmètre du projet afin que le segment central (reliant Montréal à Ottawa) soit prêt à être construit d'ici 2029/2030. Ce travail comprend la collaboration et les discussions avec les communautés autochtones, les parties prenantes, les municipalités et le public.

Participation des Autochtones

L'un des principaux résultats souhaités par Alto pour le projet est de contribuer positivement à l'engagement du gouvernement du Canada à mener à bien la réconciliation avec les peuples autochtones. Alto s'engage à établir de solides relations avec les Peuples autochtones, à consulter de manière constructive les communautés autochtones qui pourraient être touchées par le réseau, à contribuer aux avantages socioéconomiques des Autochtones et à offrir des possibilités de participation financière aux Autochtones. Alto continue de travailler en étroite collaboration avec les communautés autochtones, en adoptant une approche souple afin de garantir que leurs autorités de gouvernance, leurs responsabilités, leurs droits et leurs processus décisionnels, qui sont uniques et distincts, soient pris en compte et respectés dans le cadre d'un processus de consultation rigoureux. Celui-ci n'est pas un processus de détermination des droits, mais vise plutôt à parvenir à une compréhension commune des impacts que le projet pourrait avoir sur les droits ancestraux et issus de traités, et à travailler ensemble pour éviter, réduire ou atténuer ces impacts. En ce qui concerne la phase de conception et d'élaboration du projet, les connaissances et les commentaires des Autochtones seront essentiels pour veiller à ce que le projet soit durable et respectueux des droits et des intérêts des Autochtones.

Le fait de préciser le corridor a constitué l'un des premiers thèmes clés sur lesquels Alto a consulté et collaboré avec les communautés autochtones susceptibles d'être touchées. À travers ce travail, Alto vise à favoriser un dialogue constructif et réciproque, axé sur la détermination des zones d'intérêt ou de sensibilité au sein du corridor, et à recueillir des rétroactions afin d'orienter le tracé du réseau, qui en est à ses débuts.

Financement de soutien des capacités

Alto reconnaît l'importance de fournir un soutien financier afin de favoriser la pleine participation des communautés autochtones aux activités de consultation liées au réseau. Alto a conclu des ententes de collaboration avec plusieurs communautés autochtones potentiellement affectées, lesquelles constituent le principal mécanisme par lequel Alto gère les fonds destinés au soutien des capacités. Lorsque les communautés autochtones étaient encore en train de négocier des ententes de collaboration ou ne manifestaient pas d'intérêt pour une telle entente, Alto a proposé et fourni des fonds pour soutenir leur participation à l'exercice pour préciser le corridor.

Alto a travaillé en collaboration avec les communautés autochtones afin de répondre à leurs besoins spécifiques en matière de financement et de trouver différents mécanismes, parmi lesquels ceux qu'ils préfèrent, pour fournir ces fonds de soutien aux capacités. Alto reconnaît avoir reçu des préoccupations de la part de plusieurs communautés autochtones concernant la longueur du processus d'obtention de financements et les ressources nécessaires pour faciliter leur participation aux activités de consultation et de mobilisation. Alto continue de collaborer avec ces communautés afin de trouver des solutions et des processus adaptés.

Exercice pour préciser le corridor

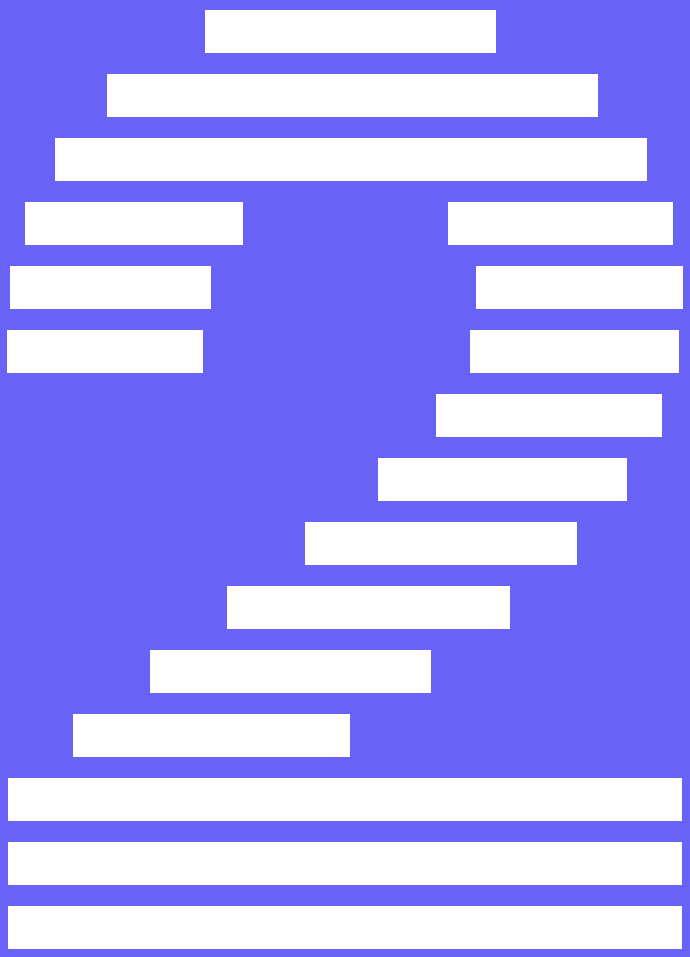

Exercice pour préciser le corridor

Objectifs de l'exercice

La consultation des communautés autochtones et la mobilisation des municipalités, des parties prenantes techniques et du public ont été menées dans le but principal de recueillir de la rétroaction et des contributions qui aideront à éclairer les décisions pour préciser le corridor à l'étude en vue de la proposition d'un tracé pour l'itinéraire. L'accent mis spécifiquement sur la consultation et la participation des communautés autochtones vise à mieux faire connaître le projet au sein de ces communautés, à fournir des informations claires et accessibles sur le réseau, ainsi qu'à faciliter un dialogue constructif et réciproque avec les communautés autochtones susceptibles d'être touchées par le projet proposé, sur les zones d'intérêt ou de sensibilité au sein du corridor. Ces consultations contribueront à éclairer les décisions futures concernant l'élaboration du projet, et Alto démontrera comment et quand la rétroaction l'a influencée, dans la mesure du possible.

Retour sur notre cheminement

Alto et Cadence ont travaillé de concert pour réaliser une analyse préliminaire basée sur l'information publique et les trois propositions soumises dans le cadre du processus de demande de propositions (DDP). Cette initiative s'inscrit dans les priorités nationales du Canada en matière de transport, de productivité et d'objectifs climatiques, et soutient les sept résultats attendus du projet définis par le gouvernement :

1. Augmenter de manière considérable le nombre de passagers des services ferroviaires interurbains
2. Améliorer l'expérience des passagers dans le corridor
3. Fournir des trajets interurbains sécuritaires
4. Contribuer à la réconciliation avec les peuples autochtones
5. Augmenter de manière importante la disponibilité des services accessibles et abordables
6. Réduire au minimum les coûts pour les contribuables
7. Offrir des avantages environnementaux concrets pour appuyer l'engagement de carboneutralité du gouvernement

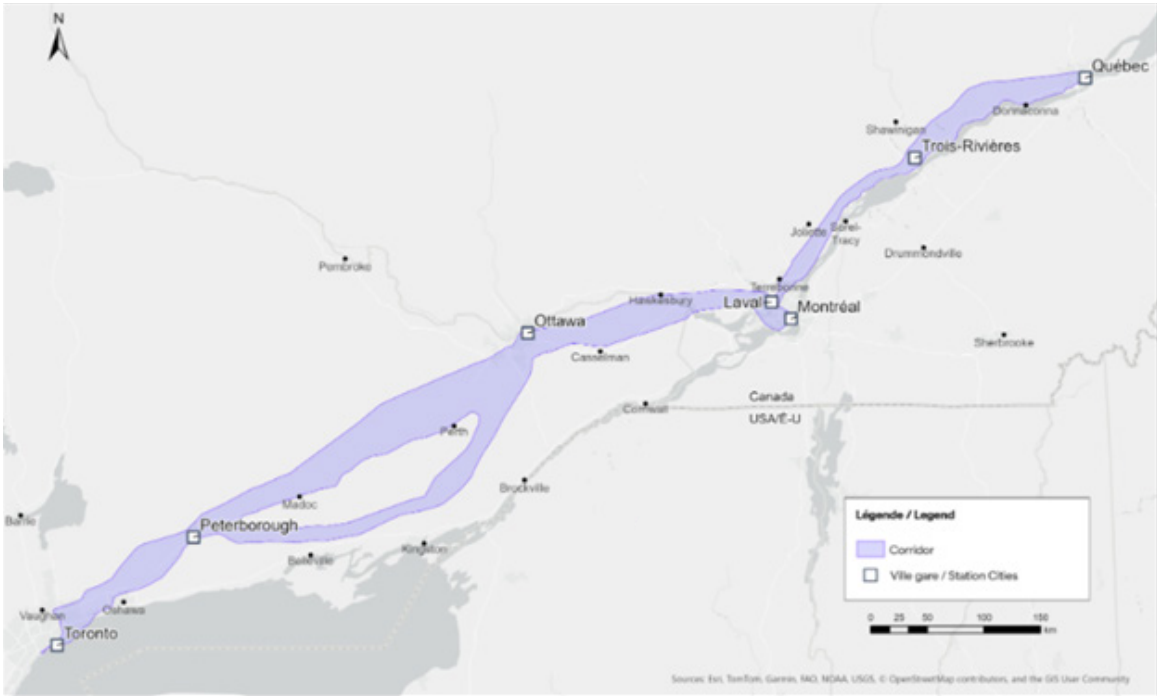

Figure 1 : Le corridor à l'étude présenté dans le cadre de la consultation pour préciser le corridor correspond à une zone d'environ 10 km de large utilisée pour illustrer différents scénarios d'aménagement entre Québec et Toronto

Les critères pour déterminer le tracé du corridor à l'étude sont axés sur les aspects techniques, environnementaux, sociaux et financiers du projet.

- **Aspects techniques :** par exemple, un train à grande vitesse doit suivre l'itinéraire le plus droit possible; les passages à niveau ne sont pas possibles en raison de la vitesse.
- **Aspects environnementaux :** par exemple, réduire au minimum les impacts sur les espaces verts ou les zones sensibles.
- **Communautés autochtones :** par exemple, réduire au minimum les impacts sur l'exercice des droits et sur les lieux ou sites importants sur le plan culturel.
- **Aspects sociaux :** par exemple, réduire au minimum la proximité des zones habitées.
- **Planification urbaine :** par exemple, réaliser la meilleure intégration possible dans le tissu urbain existant et minimiser la construction de nouvelles structures ou le déplacement de structures existantes. Cela peut également inclure la proximité d'infrastructures existantes.
- **Aspects financiers :** par exemple, réduire au minimum les coûts de construction ou les coûts indirects.

Le résultat : un corridor indicatif qui a été utilisé pour les consultations avec les communautés autochtones et les activités de mobilisation avec les municipalités, les parties prenantes techniques et le grand public (figure 1, page 12). Les consultations et les discussions en cours avec les communautés autochtones continueront à orienter la façon de préciser le tracé.

Résumé de la démarche

Dans le cadre du corridor à l'étude, Alto a mis en œuvre une démarche structurée, souple et progressive, conçue pour favoriser une consultation constructive avec les communautés autochtones. L'approche était fondée sur l'objectif de veiller à ce que les communautés autochtones aient une compréhension de base du réseau avant de participer aux discussions pour préciser le corridor. Reconnaissant l'importance de la transparence et de la responsabilisation, cette démarche a également permis aux communautés autochtones de valider la rétroaction qu'ils ont fournie et a précisé qu'Alto montrerait à ces derniers comment leur rétroaction a permis d'éclairer les décisions, lorsque cela s'avérait pertinent et possible.

Toutes les activités de dialogue et de consultation menées auprès des communautés autochtones ont contribué à l'élaboration du présent rapport, qui résume les principaux thèmes mis en évidence au cours de ces consultations et de ces échanges, ainsi que les prochaines étapes. Toutefois, il ne s'agit pas d'une analyse exhaustive de toutes les questions soulevées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du corridor à l'étude.

Ce rapport a été rédigé après la série de réunions, décrites ci-dessous, et validé auprès des communautés autochtones respectives pour en assurer l'exactitude.

Le processus de consultation et de mobilisation a débuté le 9 octobre 2025 par l'envoi d'une lettre d'information sur l'avancement du projet à l'ensemble des 40 communautés autochtones. Ce courrier présentait une vue d'ensemble d'Alto et du réseau de trains à grande vitesse, et proposait aux communautés intéressées de prendre contact avec l'équipe d'Alto. Dans la foulée de cette démarche, des présentations sur les aspects techniques du train à grande vitesse, ainsi qu'une série de réunions d'information pour préciser le corridor ont été organisées avec les communautés.

En novembre 2025, les premières cartes du corridor ont été communiquées aux communautés autochtones ayant signé des ententes de collaboration ou des ententes de confidentialité. Le corridor illustré sur ces premières cartes a continué d'évoluer à la lumière des renseignements recueillis dans le cadre des révisions en cours, ainsi que des activités de mobilisation et de consultation. Des efforts ont été déployés auprès des communautés n'ayant pas signé d'engagements de confidentialité afin d'obtenir des ententes de confidentialité permettant de partager les cartes le plus tôt possible. Les réunions avec les communautés autochtones ont porté sur la présentation des cartes du corridor et l'explication de la méthodologie et des travaux techniques qui ont guidé l'élaboration du corridor. Toutes les communautés autochtones ont reçu les cartes entre janvier et février 2026.

Entre janvier et mars 2026, Alto a continué à informer les communautés autochtones intéressées au moyen de réunions et de séances d'information, au cours desquelles divers supports, notamment des fichiers cartographiques numériques, des présentations et des copies papier à grande échelle des cartes, ont été fournis.

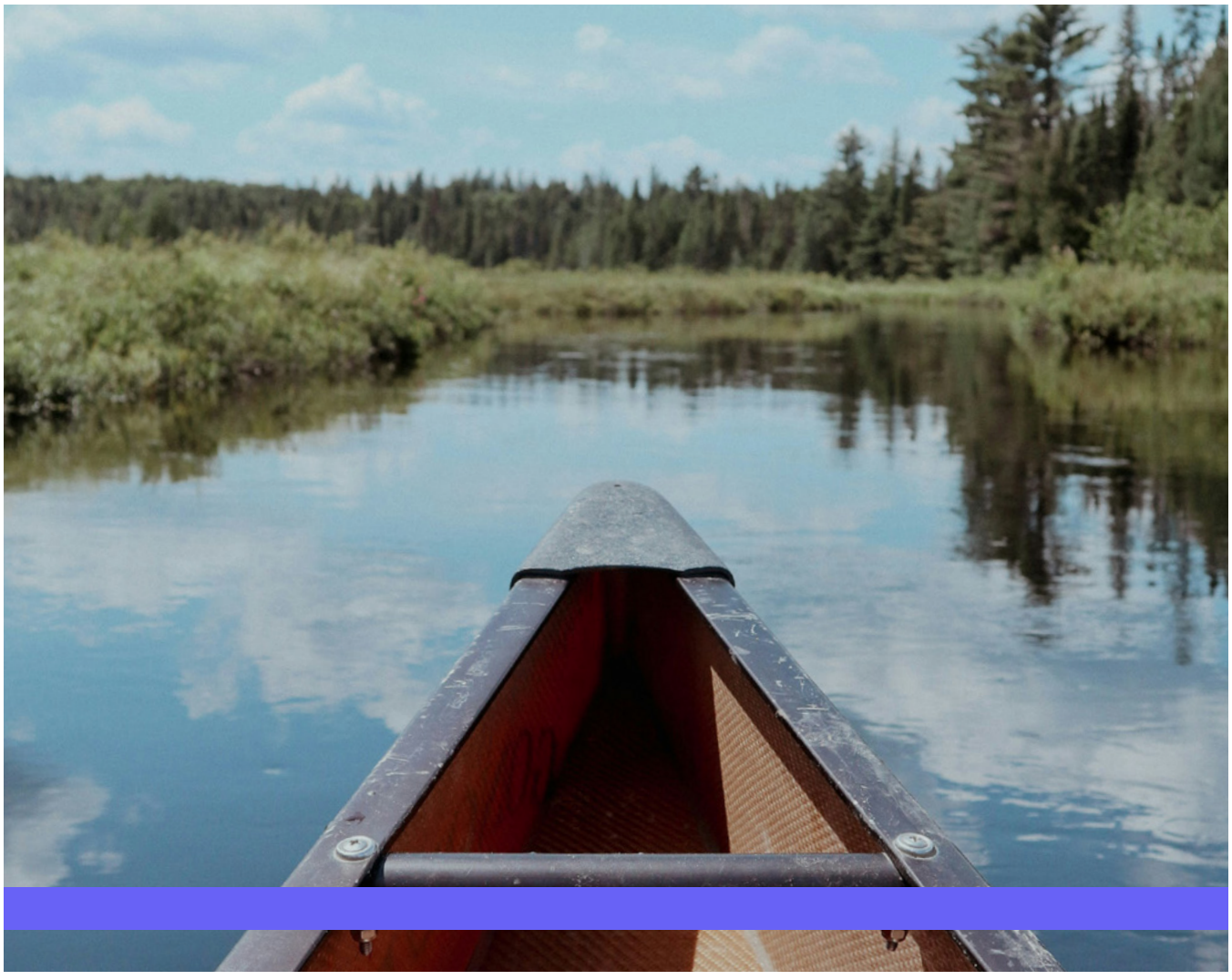

Ces réunions comprenaient des questions incitatives et, sur demande, des présentations techniques introductives supplémentaires sur le réseau afin de faciliter la compréhension. Au cours de cette même période, les communautés qui ont demandé notamment d'autres formats cartographiques plus détaillés ont reçu des produits cartographiques personnalisés. En février 2026, le modèle du rapport « Ce que nous avons entendu » a été partagé, accompagné d'une invitation aux communautés autochtones à rédiger leurs profils respectifs et à exprimer leurs points de vue sur le projet.

Alto a prolongé de 30 jours le délai accordé aux communautés autochtones pour soumettre leurs commentaires sur le corridor et/ou les sections du rapport « Ce que nous avons entendu » rédigées par leur communauté, et s'est efforcé d'intégrer les commentaires reçus après la nouvelle date limite du 24 avril 2026. Les communautés autochtones ont eu la possibilité d'examiner ce document et de formuler des commentaires du 19 mai 2026 au 12 juin 2026. Alto s'est efforcé d'intégrer fidèlement les commentaires avant la publication du présent rapport final.

102
rencontres
avec 29
Communautés autochtones

Au 15 juin 2026, 102 réunions au total avaient été organisées avec 29 communautés autochtones afin de recueillir leur rétroaction sur le corridor. Grâce à ces efforts, les commentaires concernant le corridor ont été consignés dans les procès-verbaux des réunions, sur les cartes et dans les rapports. De plus, des soumissions ont été reçues de la part de 12 communautés.

Alto poursuit ses discussions avec les communautés autochtones afin de planifier des réunions de consultation concernant le réseau et de déterminer les documents supplémentaires nécessaires pour soutenir les processus internes de ces communautés. Alto reconnaît que le niveau de participation varie d'une communauté à l'autre en raison de besoins, de disponibilités, de priorités et de niveaux d'intérêt différents. Alto fera preuve de souplesse pour répondre aux préférences des communautés autochtones et à leurs demandes de réunions.

Ce que nous avons entendu : Résumé des principaux thèmes

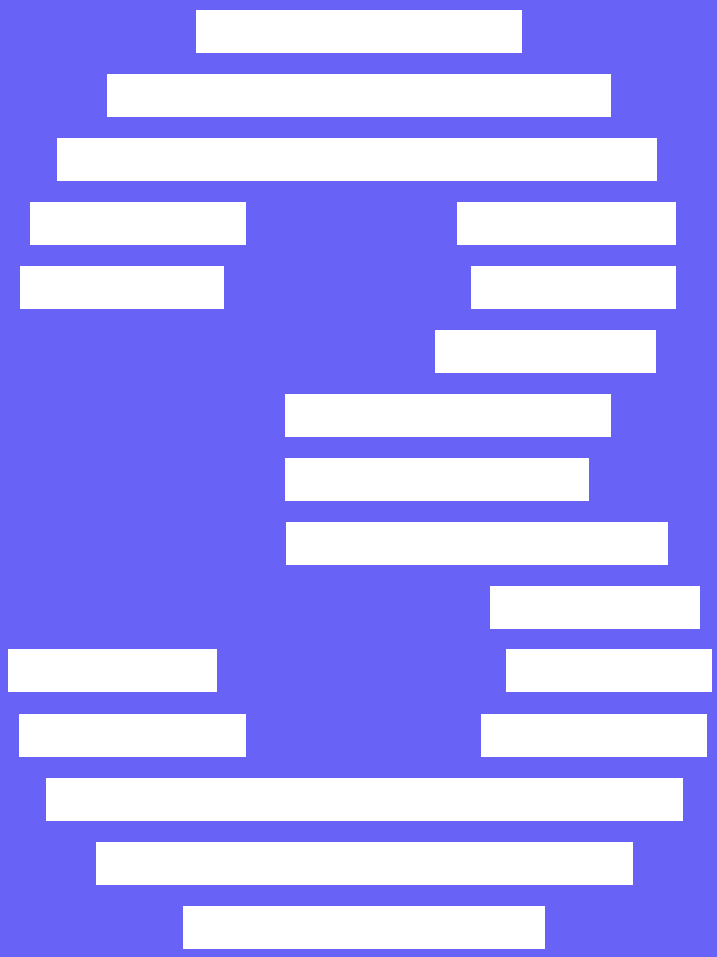

Ce que nous avons entendu : résumé des principaux thèmes

La section suivante présente un résumé thématique des préoccupations et des intérêts les plus courants exprimés par les communautés autochtones lors des activités de consultation pour préciser le corridor. La compréhension qu'a Alto des intérêts et des préoccupations des communautés autochtones provient de multiples sources. Lorsque les communautés ont partagé des renseignements directement, Alto s'est appuyé sur des soumissions écrites, des rapports techniques et des comptes rendus de réunions.

Alto prend acte de la diversité des points de vue exprimés au cours de cette période de consultation, qui reflètent les réalités, les priorités, les valeurs et les droits propres à chaque communauté autochtone. Les principaux thèmes mettent en évidence les préoccupations communes soulevées par l'ensemble des communautés autochtones. Toutefois, ils ne se veulent ni exhaustifs ni représentatifs de toute la diversité des opinions exprimées au cours du processus de consultation.

Au cours de la consultation, les communautés autochtones ont également soulevé des préoccupations et des intérêts qui ne relevaient pas du champ d'application de cette activité de consultation visant à préciser le corridor. Bien que ces renseignements n'aient pas été intégrés dans le présent rapport, Alto reconnaît leur importance, a pris note de ces questions et reste engagé dans un dialogue continu avec les communautés pour les traiter.

Nous rappelons que ce résumé ne constitue pas une liste exhaustive de tous les intérêts et préoccupations partagés avec Alto, mais il donne un aperçu des principaux thèmes, qui ne sont pas présentés dans un ordre particulier et qui sont tous importants.

Processus et échéancier

Alto a pris connaissance des préoccupations exprimées par les communautés autochtones concernant le manque de temps pour formuler des commentaires dans le cadre du calendrier du projet et des procédures réglementaires à venir. Les communautés ont souligné que le temps limité dont elles disposent pour examiner les documents en profondeur, mener à bien les processus de gouvernance internes et intégrer les savoirs communautaires dans leurs contributions peut entraver leur capacité à participer efficacement et à éclairer la prise de décision. Les contraintes de capacités existantes et les priorités concurrentes ont également été définies comme des facteurs contributifs.

Ces préoccupations ont été explicitement mises en relation avec les principes du consentement libre, préalable et éclairé (CLPE), qui préconisent des processus de consultation menés en temps opportun, itératifs et adaptés aux besoins des communautés, plutôt que dictés par les échéances du projet ou les délais réglementaires. Les commentaires à cet égard ont souligné que les calendriers standard des projets et les processus d'évaluation d'impact peuvent ne pas correspondre aux priorités ou aux modes de connaissance des communautés autochtones.

Revendications territoriales et chevauchement potentiel avec le corridor du projet

La zone d'étude du corridor recoupe des terres spécifiques faisant l'objet de négociations de revendications territoriales en cours ou potentielles sur certains segments du réseau proposé, ou se trouve à proximité immédiate de telles terres. La possibilité que le projet traverse ou coupe des terres faisant l'objet de négociations constitue une préoccupation majeure pour les communautés autochtones participant à ces discussions avec les gouvernements fédéral et/ou provincial.

Avantages et impacts socioéconomiques

Les communautés autochtones ont exprimé à la fois leur intérêt et leurs préoccupations concernant les retombées socioéconomiques potentielles liées au projet. Parmi les aspects positifs relevés figurent les débouchés en matière d'emploi, de formation et d'approvisionnement. Parallèlement, les communautés ont soulevé des préoccupations concernant les éventuels impacts socioéconomiques, notamment ceux liés aux activités économiques locales (telles que la vente d'objets artisanaux traditionnels), ainsi que la nécessité d'une inclusion réelle et d'une participation équitable aux avantages et occasions économiques liés au projet. Les communautés autochtones ont fait part de la nécessité de mettre en place un processus et un cadre élaborés conjointement, justes et équitables, afin de définir des mesures d'indemnisation appropriées pour l'utilisation et la perte de leurs terres et territoires respectifs, qui s'inscrivent dans le cadre de pratiques fondées sur les droits et les intérêts.

Patrimoine archéologique

Les communautés autochtones ont souligné l'importance de mener des études archéologiques exhaustives et rigoureuses, en soulignant la signification des sites cérémoniels et funéraires, des paysages culturels, des sites patrimoniaux et des artefacts susceptibles de se trouver dans la zone d'étude du corridor. Plusieurs communautés ont fait ressortir la nécessité de mettre en place des pratiques culturellement appropriées et de respecter les protocoles en ce qui concerne l'identification des sites d'importance culturelle et l'interaction avec ceux-ci (les sites potentiels comprennent, sans s'y limiter : les terres de Pickering, le parc urbain de la Rouge, la zone riveraine de Big Point, le bassin versant de la rivière des Outaouais, le bassin versant du Saint-Laurent et de nombreux emplacements non cartographiés). Plusieurs communautés ont exprimé le souhait de participer pleinement à toutes les activités archéologiques associées au projet. En outre, les communautés ont informé Alto que si certains sites archéologiques sont connus, beaucoup ne le sont que par la tradition orale, et d'autres ne pourront être identifiés qu'au moment de leur découverte lors des activités du projet.

Bassins versants et réseaux fluviaux : pratiques spirituelles, culturelles et de récolte

La nécessité de protéger l'importance écologique et culturelle des bassins versants (notamment, mais sans s'y limiter : le bassin versant de la rivière des Outaouais; le fleuve Saint-Laurent, ses estuaires et ses affluents; le lac Ontario; le lac Crotch; la rivière Don; la rivière Salmon; le lac Saint-Pierre et ses plaines inondables; et le bassin versant du fleuve Mississippi) dans la zone du corridor à l'étude a été soulevée par la plupart des communautés autochtones consultées. De nombreuses communautés ont souligné les répercussions potentielles du projet sur l'ensemble des bassins versants, y compris les rivières, les lacs, les ruisseaux, les cours d'eau, les zones humides, les tourbières et les marais, car ces systèmes interconnectés soutiennent des pratiques spirituelles, culturelles et fondées sur les droits.

Les communautés ont fait part de leurs inquiétudes concernant à la fois les répercussions potentielles en amont (telles que le bruit, les vibrations et la sédimentation) et en aval (notamment les impacts sur le succès de la reproduction, l'intégrité de l'écosystème et les changements potentiels au sein des populations de poissons) du projet sur les bassins versants. Des préoccupations notables ont également été soulevées quant à la perturbation ou à la destruction potentielle d'habitats aquatiques essentiels, ainsi qu'au risque de pollution des bassins versants, qui reste une priorité majeure pour de nombreuses communautés. Il a été noté que les bassins versants jouent un rôle essentiel dans la récolte de plantes médicinales et de nourriture, ainsi que dans le maintien de la santé globale de l'écosystème.

Impacts sur les droits ancestraux et issus de traités, notamment les droits de chasse, de cueillette et de pêche

Les communautés autochtones ont exprimé diverses préoccupations concernant les possibles impacts du projet qui pourraient compromettre leur capacité à continuer d'exercer leurs droits de chasse, de cueillette et de pêche dans la zone d'étude du corridor. Plusieurs espèces (notamment, mais sans s'y limiter : l'orignal, le cerf, le canard, l'oie, le doré jaune, la tortue, l'anguille, le bouleau, le cèdre, le cornouiller rouge et la mousse) ont été identifiées comme revêtant une importance culturelle, spirituelle et de subsistance. De plus, certaines communautés ont soulevé des préoccupations concernant la capacité des individus à continuer de profiter de sites importants qui abritent ces espèces et à exercer leurs droits, ainsi que la difficulté potentielle d'accès à ces zones en raison de la nature linéaire du projet.

Protection des espèces auxquelles les Peuples autochtones accordent une grande valeur, ainsi que leurs habitats

Les communautés autochtones situées le long du corridor ont souligné la nécessité de protéger, d'atténuer et de réduire les répercussions négatives potentielles du projet sur la flore, la faune et les paysages environnants. De nombreuses communautés ont désigné des espèces importantes nécessitant une protection particulière, dont certaines sont des espèces sauvages classées comme espèces en péril en vertu de la Loi sur les espèces en péril (anguille d'Amérique).

La protection et la préservation de zones naturelles uniques et fragiles, telles que le corridor faunique des Adirondacks et la biosphère de l'Arche de Frontenac, ont également été présentées comme une priorité par plusieurs communautés autochtones. Tout aussi importante est la nécessité de protéger les paysages terrestres et aquatiques qui abritent ces espèces.

Les communautés ont systématiquement souligné que la fragmentation actuelle de l'habitat le long de certaines portions du corridor constitue déjà un problème majeur et qu'en tant que gardiennes de longue date de ces terres, elles accordent une grande importance à la préservation et à la restauration des zones naturelles restantes, telles que celles qui abritent les oiseaux migrateurs. Les communautés autochtones ont également souligné que le projet devrait viser à minimiser les impacts supplémentaires sur les paysages intacts, y compris les parcs et les zones de conservation existants. Dans les zones caractérisées par un niveau élevé de développement agricole et urbain, certaines communautés ont fait remarquer que la connectivité limitée des habitats accentue l'importance des écosystèmes restants, rendant leur protection et leur entretien indispensables aux pratiques de gestion des terres. La fragmentation des habitats reste donc une préoccupation majeure.

Effets et impacts cumulatifs

Tout au long des consultations, les communautés autochtones ont indiqué que les effets cumulatifs constituaient une préoccupation majeure, soulignant que le projet devait être envisagé dans le contexte plus large des pressions sociales, environnementales, économiques et infrastructurelles existantes. Les communautés ont fait remarquer que, compte tenu de la nature linéaire du projet, le corridor ferroviaire pourrait créer une barrière physique supplémentaire dans des zones où l'accès, la mobilité et la connectivité sont déjà limités.

Certaines communautés ont exprimé des inquiétudes concernant les effets potentiels sur la sécurité alimentaire, la restauration des zones de cueillette historiques et la protection des plantes médicinales et des espèces d'importance culturelle, dans les milieux tant terrestres qu'aquatiques. Les communautés ont également signalé la présence d'espèces envahissantes existantes et le risque de propagation

supplémentaire, qu'elles considèrent comme un effet cumulatif des projets existants nécessitant des mesures de contrôle appropriées. Pour répondre à ces préoccupations, les communautés autochtones ont souligné la nécessité de mener des études spécifiques sur les effets cumulatifs, y compris des évaluations de référence des conditions territoriales et des éléments de valeur, afin de garantir que les impacts liés au projet n'aggravent pas davantage les pressions existantes sur les terres, les eaux, les écosystèmes et l'exercice des droits. L'évaluation régionale de la région du fleuve Saint-Laurent a été identifiée comme une étude pertinente susceptible de contribuer à la compréhension des effets cumulatifs.

Possibilités d'atténuation, de compensation et de restauration

Les communautés autochtones ont généralement manifesté leur intérêt pour les activités de compensation, de restauration et de remise en état associées au projet. Cet intérêt porte notamment, mais sans s'y limiter, sur les possibilités d'éviter, de réduire au minimum et d'atténuer les impacts potentiels, ainsi que sur la compensation des effets du projet sur la végétation indigène, l'habitat faunique et, par extension, l'utilisation traditionnelle des terres. Les communautés ont clairement indiqué que l'intégration des savoirs traditionnels, des valeurs et des systèmes de connaissances est essentielle pour traiter de manière significative et efficace les répercussions négatives pouvant découler du projet. Les approches suggérées comprennent la prise en compte des occasions futures pour orienter la conception de certains éléments du projet, tels que les passages pour la faune. Elles incluent aussi l'élaboration conjointe de mesures d'atténuation et l'intégration des savoirs traditionnels dans les plans de gestion et de surveillance environnementales. Alto poursuivra ses activités de consultation et de mobilisation afin de mieux cerner et comprendre la portée et la nature de ces intérêts.

Prochaines étapes

Prochaines étapes

La rétroaction recueillie lors des premières consultations sur le corridor a été intégrée aux analyses qui serviront de base à la proposition d'un tracé pour l'itinéraire, dont l'emprise aura une largeur d'environ 1 km. La phase de développement et de préconstruction du projet n'en étant encore qu'à ses débuts, le tracé continuera d'évoluer en fonction des commentaires recueillis lors des prochaines consultations. L'analyse multidisciplinaire utilisée pour étayer ce choix de tracé tient compte de critères techniques, environnementaux, financiers et sociaux, ainsi que des contributions fournies par les communautés autochtones, le public et d'autres parties prenantes. Toutes les contributions sont évaluées, pondérées et combinées afin de produire une recommandation défendable qui sera communiquée une fois finalisée.

Alto continuera à mener des études, à collecter des données et à recueillir les points de vue des communautés autochtones au cours des semaines et des mois à venir. Alto s'efforcera d'intégrer les résultats de ces activités dans le processus décisionnel lié au choix du tracé proposé. Il est prévu que ce tracé soit annoncé publiquement à l'automne 2026, date à laquelle Alto lancera de nouvelles consultations publiques, en se concentrant dans un premier temps sur le segment central (Montréal–Ottawa). Les consultations sur les segments ouest (Ottawa–Toronto) et est (Québec–Montréal) suivront en 2027.

La rétroaction reçue au cours des prochains mois de la part des communautés autochtones fera également partie intégrante du processus d'évaluation d'impact. Le processus d'évaluation d'impact, qui devrait débuter en janvier 2027 et durer environ deux ans, permettra de perfectionner la conception du projet et de cerner les impacts ainsi que les solutions appropriées. Alto reconnaît la valeur des rétroactions, des préoccupations et des intérêts exprimés par les communautés autochtones et s'engage à poursuivre le dialogue et la consultation afin de mieux comprendre ces points de vue, d'évaluer les répercussions potentielles et d'explorer des solutions possibles dans le cadre du processus d'évaluation d'impact. Alto s'engage à travailler en collaboration et en partenariat avec les communautés autochtones tout au long de l'évaluation d'impact afin de faire avancer ce projet.

ALTO